

# La Covid-19 a coûté plus de 8,5M€ à la ville d'Avignon



La commune d'Avignon vient d'évaluer à 8,525 M€ le montant des frais supplémentaires que l'épidémie de la Covid-19 a engendré pour l'instant pour les finances de la Ville. « C'est le coût direct que nous n'aurions pas eu à payer s'il n'y avait pas eu cette crise sanitaire », explique Joël Peyre, conseiller municipal délégué aux finances.

Des dépenses supplémentaires que la municipalité de Cécile Helle, reconduite pour un nouveau mandat en juillet dernier, va intégrer dans son budget rectificatif qui devrait être voté samedi lors du prochain conseil municipal. Ce budget principal 2020 initialement estimé à 272 M€ va donc être porté à 279 M€.

## **Baisse de la taxe foncière des commerçants et gratuité des terrasses**

*« La Ville s'est engagée dans une démarche volontaire et offensive dès le début de la crise sanitaire, complète Claude Nahoum, premier adjoint, délégué à la ville éducative, culturelle et solidaire. Nous avons notamment travaillé sur les aînés, les commerçants et les familles en partant de l'idée qu'il fallait préparer au mieux une reprise d'activité. »*

Dans ce cadre, les commerçants et les forains bénéficient de 7 mois de gratuité sur les droits de terrasses des cafés, des bars et des restaurants. Dans le même temps, la Ville a mis en place un paiement différé de la taxe de séjour 2020 pour les hôteliers, les propriétaires de chambres d'hôte et d'hébergement touristique de plein air. Enfin, une baisse de 15 % de la taxe foncière est octroyée à tous les commerçants dont les magasins n'excèdent pas 400 m<sup>2</sup>.

A cela s'ajoute également la gratuité du stationnement pendant cette crise ainsi que l'absence des recettes de la fourrière ou les taxes sur les marchés. L'ensemble représente une perte de recette de

Ecrit par Laurent Garcia le 8 octobre 2020

l'ordre de 2 M€. L'absence de recette des entrées du stade nautique, de la location des emplacements des halles ainsi que la mise en place de la gratuité des cantines jusqu'à la fin juin représentent 355 000 € supplémentaires.

**« Peu de ville de notre taille en ont fait autant. »**

L'évaluation du coût de la crise intègre aussi le plan de relance économique, commerciale, touristique et culturelle de 2,6 M€ déjà inscrit au budget primitif de juillet dernier. « Il est important de donner des signes claires à ces acteurs économiques pour qu'ils puissent préparer un redémarrage de leurs activités dans les meilleures conditions », insiste le 1<sup>er</sup> adjoint.

*« Nous faisons un effort considérable, précise pour sa part l'élu aux finances. Peu de ville de notre taille en ont fait autant. »*

**1 M€ d'équipements de protection**

La Covid-19 a aussi eu un impact, chiffré à 1,4 M€, sur les ressources humaines de la ville : remplacements des agents en cas de cas positifs (600 000 €), remplacements à venir anticipés pour la fin de l'année (300 000 €), embauches supplémentaires d'agents pour l'élargissement des horaires des bâtiments communaux (300 000 €) et prime Covid versée aux agents exposés (200 000 €).

Autres dépenses, les masques, le gel désinfectant et, les plexiglass pour un montant de 1M€. Enfin, la commune a aussi engagé d'autres frais à hauteur de 120 000 € pour les corbeilles solidaires destinées aux seniors isolés, 700 000 € pour matérialiser et adapter des pistes cyclables afin d'accéder plus facilement aux écoles, 350 000 € pour l'achat d'ordinateurs portables pour les agents assurant la paye et la comptabilité en télétravail ainsi que le don aux familles de 400 tablettes tactiles pour éviter la fracture numérique scolaire.

**« Il n'y aura pas de hausse des impôts dans les 6 ans à venir. »**

« Malgré cela, comme nous nous étions engagé durant notre premier mandat, il n'y aura pas, non plus, d'augmentation des taux d'imposition pour les 6 ans à venir, insiste Joël Peyre dont le budget investissement sera porté pour l'occasion de 59,2 M€ prévu initialement à 63,426 M€.

*« Pour cette année, nous avons emprunté 20 M€ contre 28 M€ l'an dernier, poursuit-il. Avec ces nouvelles dépenses nous devrions finalement emprunter environ 29 M€ en 2020. »*

Pas de quoi inquiéter Claude Nahoum sur le niveau d'endettement de la Ville qui reste comparable à celui de 2014 et devrait, avec cette hausse, remonter légèrement au-dessus des 7 ans en terme de capacité de remboursement.



Ecrit par Laurent Garcia le 8 octobre 2020

*« L'Etat a dit qu'il y aurait aides, mais pour l'instant nous n'avons rien vu venir afin de compenser les baisses des recettes des collectivités », conclu Joël Peyre.*